



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE D'ILLE SUR TET SEANCE DU 17 JUILLET 2025

**Date de convocation :**

10/07/2025

En exercice : 29

Présents : 16

Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept juillet à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Danielle POUDADE, Valérie CRIBELLET, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Béatrice GONZALEZ (pouvoir à Caroline PAGÈS).

Absents : Damien OTON, Jean-Louis LIGAT, Frédéric CRAVO, Naïma METLAINE, Caroline MERLE, Yasmine SEBAHOUI, Claudie SERRE, Mélissa OBBIH, Jean-Philippe LECOINNET, MATHIAS ROBIN, Daniel COURCELLE, Marielle ALONSO.

M. Alain DOMENECH a été désigné comme secrétaire de séance.

#### **DELIBERATION N° 2025/49 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025**

Le Maire propose de valider les subventions 2025 pour les associations.

Naïma Metlaine et Claudie Serre, présentes au conseil municipal, quittent l'assistance pour ne pas participer au vote.

**VU** les demandes de subventions de fonctionnement présentées par diverses associations au titre de l'exercice 2025,

**VU** le rapport de Mme Françoise CRISTOFOL, Adjointe aux Finances et l'avis de la commission finances du 2 juillet 2025,

**Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,**  
*Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,*

**ATTRIBUE** aux associations les subventions suivantes :

<b>NOM DES ASSOCIATIONS</b>	<b>2025</b>
MISE EN VALEUR EGLISE ST ETIENNE	1 600,00 €
COS	12 500,00 €
ASSOCIATION LAPO (ancien USAR)	3 000,00 €
COUTURE PLAISIR	300,00 €
ILLE XIII	22 000,00 €
SECOURS POPULAIRE	2 000,00 €
FOOTBALL CLUB ILLE NEFIACH	9 000,00 €
LA FABRICA VELO	1 000,00 €
FOYER DES JEUNES	3 000,00 €
ART I CULTURA	400,00 €
LES REGINAS	1 500,00 €
TERRES D'ORGUES	1 300,00 €
AMICS CASA SAMSO	1 465,00 €
ILLE BELOTE	700,00 €
ILLE DANSE STUDIO	2 500,00 €
PHOTO CLUB	600,00 €
SAPEURS POMPIERS	6 000,00 €

ACCA	2 100,00 €
ASAAP	1 500,00 €
JUDO CLUB	2 500,00 €
OSUKAI	300,00 €
SAINT MAURICE	300,00 €
TET TSHUAPA	500,00 €
ESTUDIANTINA	1 300,00 €
ECOLE DE MUSIQUE	12 000,00 €
AAPPMA	800,00 €
ILLENC TENNNIS DE TABLE	500,00 €
FESTE DEL BARRI ST JACQUES	400,00 €
LES TRETEAUX	1 500,00 €
CAVALIERES DES ORGUES	500,00 €

**AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 17 juillet 2025

Le Maire,



  
W.BURGHOFFER